



Appréhender les évolutions du champ médico-social et du secteur du handicap

2 jours

23 et 24 septembre 2021 - 9h00-12h30 / 13h30-17h00

INTERVENANT : Claire ADAM,
Responsable Pôle Autonomie,
URIOPSS Hauts de France

**PUBLIC(S), PREREQUIS &
MODALITES D'ACCES A LA
FORMATION :**

Formation ouverte à toute personne,
Équipe de direction, d'encadrement
d'établissements et de services
médicosociaux dans le secteur du
handicap

Pour toutes les personnes en
situation de handicap, l'Uriopss
Hauts-de-France a la possibilité
d'adapter, dans la mesure du
possible, les conditions d'accueil ainsi
que le contenu de la formation en
fonction du handicap. **N'hésitez pas
à nous faire part de vos besoins
éventuels** à l'adresse mail suivante :
m.babela@uriopss-hdf.fr

TARIF : 500 €

LIEU : URIOPSS HDF à LILLE

MODALITES PEDAGOGIQUES :

Apports théoriques (80%) et
exercices pratiques – mises en
situations (20%)

Utilisation de nombreux supports
pour faciliter les échanges et les
interactions.

Ressources pédagogiques mises à
disposition des stagiaires.

Une **attestation de fin de formation**
sera délivrée à l'issue de la formation.

MODALITES D'ÉVALUATION :

- Evaluation des acquis en cours de formation
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

CAPACITE MAXIMUM :

12 personnes

CONTEXTE :

Les politiques publiques en matière de handicap s'inscrivent désormais dans un environnement international qui fixent des normes et des orientations auxquels les Etats ne peuvent se dérober. Aussi, dans le prolongement de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées, s'est mise en œuvre une stratégie européenne 2010-2020 en faveur des personnes handicapées couvrant huit domaines, ainsi que des textes nationaux et régionaux. L'émergence de ces politiques trouve son origine dans la volonté exprimée par les personnes elles-mêmes d'accéder aux droits, à la participation, à la citoyenneté reconnus à chacun. Il est désormais question de porter le projet d'une société (plus) inclusive, c'est-à-dire une société qui opère un travail sur elle-même afin que chacun puisse y participer. Aujourd'hui, ce projet d'une société inclusive entraîne au sein du secteur sanitaire, social et médico-social des évolutions fortes avec l'apparition de nouveaux paradigmes, de nouvelles organisations, de nouvelles pratiques, pour répondre aux besoins et aux attentes des personnes et de leur entourage. Comment se situer et agir dans ce contexte fort d'évolution ?

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Maîtriser les fondements et les nouvelles priorités en matière de politiques publiques du secteur du handicap...
- ...en mesurer l'impact sur les associations, sur les missions des établissements et services ainsi que sur les pratiques professionnelles

DEROULE DE FORMATION

- Des textes internationaux aux objectifs locaux : parcours et inclusion sociale, un principe partagé
- Les réformes nationales au service de l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité
- Territorialisation des politiques publiques et coresponsabilité des acteurs de l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité
- Une nécessaire articulation entre les différents acteurs des secteurs sanitaire, social et médico-social
- Un nouveau cadre d'autorisation des établissements et services sociaux et médico-sociaux
- Vers une importante réforme de la tarification dans le champ du handicap
- Mesure de l'activité et efficience
- Evaluation : Actualités et les évolutions possibles ?
- Le tournant du numérique